

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE



Avis d'Appel d'Offres N°12/2017

« HEBERGEMENT DU PERSONNEL ET LES HÔTES »

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer un Appel d'offre pour l'Hébergement de son personnel et ses hôtes à la ville de Sfax au titre de l'année **2017-2018**. Les prestataires de ces services intéressés par cet avis peuvent retirer le dossier de l'Appel d'Offre gratuitement auprès de la Direction des Bâtiments & Equipements, au **20bis, avenue des Etats Unis d'Amérique –1002 le Belvédère-Tunis-5^{ème} étage (Bureau n°508)**

Conformément aux dispositions de l'article 3 des conditions de l'appel d'offre (CAO), les offres doivent être constituées comme suit :

1/Cautionnement provisoire et documents administratifs :

- le cautionnement provisoire d'un montant fixé à six cent dinars (600TND).
- les conditions d'appel d'offre (CAO) dûment visées sur toutes les pages, signées et cachetées à la dernière page.
- le cahier des clauses administratives et techniques particulières (CCATP) visé sur toutes les pages, signé et cacheté à la dernière page du dit cahier.
- une attestation fiscale (originale ou copie certifiée conforme à l'original).
- extrait récent du registre de commerce.
- déclaration sur l'honneur spécifiant l'engagement du soumissionnaire de n'avoir pas fait et de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché et des étapes de son exécution.(Annexe N°2)
- déclaration sur l'honneur spécifiant que le soumissionnaire n'était pas un agent de la CNSS ou ayant cessé son activité de la CNSS depuis plus de cinq ans. (Annexe N°1)
- élection de domicile du soumissionnaire. (Annexe N°3)
- un document qui établit le statut du représentant de la société pour la préparation et la signature des documents relatifs à l'appel d'offres et/ou à la présence à la séance d'ouverture des plis (annexe N°4).

2/Offre technique :

- 1-attestation indiquant l'activité.
- 2-des informations générales sur l'hôtel ou la chaînes des hôtels.

3-un engagement d'assurer l'hébergement et la restauration, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.

4-certificat délivré par l'ONTT valide qui indique la catégorie de l'hôtel et la capacité d'hébergement, et les services accordés.

3/Offre financière :

1-la soumission dûment remplie, daté, signé et cacheté (Annexe N°5),

2-le bordereau des prix, dûment rempli et signé et cacheté (Annexe N°6).

Le cautionnement provisoire, les documents administratifs et les deux enveloppes contenant les offres technique et financière sont placés dans une enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention apparente : « **A ne pas ouvrir – Appel d'offre N°12/2017 Hébergement du personnel et les hôtes** ».

Les offres doivent parvenir sous plis fermés et recommandés par voie postale ou par rapide poste ou remises directement contre décharge au bureau d'ordre central de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, 49, avenue Taieb M'hiri-1002 le Belvédère Tunis et ce au plus tard le **3 Août 2017, à 10:00h** le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

L'ouverture des plis contenant les offres se fera en une séance unique le **3 Août 2017 à midi (12:00)**. Elle est publique et aura lieu au siège social de la CNSS -49, Av Taib M'hiri – Tunis Belvédère.

Les Soumissionnaires resteront liés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres.

Toute offre, ne comportant pas le cautionnement provisoire ou parvenue après la date limite de réception des offres est rejetée.